



Commune de LARAJASSE
Projet de construction d'un Groupe scolaire

COMPTE RENDU DE REUNION N°1 LUNDI 9 JANVIER 2012

Réunion n°1 lundi 9 janvier 2012 en Mairie

Nom Prénom	Qualité	Invités	Présents
Janine VIRICEL	Maire	X	X
Conseillers municipaux		X	
Guy RAGEY	Adjoint au Maire	X	X
Claude GOY	Adjoint au Maire	X	X
Jean-Marc BRUYAS	Adjoint au Maire	X	X
Patrick CHILLET	Adjoint au Maire	X	X
Fabrice BOUCHUT	Conseiller municipal – Commission école	X	X
Karine BARRON	Conseiller municipal – Commission école	X	X
Christiane FONT	Conseiller municipal – Commission école	X	X
Régis GUINAND	Conseiller municipal – Commission école	X	X
Anne Marie POIROT	Conseiller municipal – Commission école	X	X
Elodie FAUCOUP	DGS	X	X
Franck GUILLON	Représentant des parents d'élèves	X	X
Mickaël THIZY	Représentant des parents d'élèves	X	X
Christelle LEPELIER	Représentant des parents d'élèves	X	X
Elodie JOANNON	Directrice de l'école publique	X	X
Gaëlle TAMISIER	Directrice remplaçante de l'école publique	X	X
Anne DITCHFIELD	Commission école	X	X

Préambule

Mme le Maire introduit la réunion en remerciant les personnes présentes pour leur participation.

Elle précise que les personnes suivantes ont été invitées :

- Les membres du conseil municipal
- Les directrices de l'école publique
- Les représentants des parents d'élèves

1. Historique

M. Fabrice BOUCHUT, responsable de la commission communale école, fait un bref historique sur les réflexions qui ont mené la municipalité à porter ce projet :

- réflexion engagée sous le mandat municipal précédent
- réforme des collectivités induisant un risque potentiel de perte de croissance des petits villages
- implantation de l'école privée dans un bâtiment appartenant à un propriétaire privé, et donc susceptible de ne pas renouveler le bail de location

2. Implantation

M. Fabrice BOUCHUT rappelle que l'école à construire sera une école publique.

Elle sera située au centre bourg de Larajasse pour les raisons suivantes :

- Infrastructures à proximité : gymnase, bibliothèque,
- Economies d'échelle : regroupement des principaux postes (classes, cantine, garderie, ...) et déplacements réduits pour les activités scolaires

- Maîtrise foncière du terrain d'assiette

Ces éléments relatifs à l'historique et à l'implantation du projet école doivent être expliqués aux habitants de la commune.

3. Réunion publique

C'est pourquoi la commission prévoit une réunion publique d'information le vendredi 27 avril 2012 à 19h00 au pôle d'animation.

Cette réunion publique permettra de reprendre ces points, et de répondre aux interrogations des habitants. La présence du maître d'œuvre chargé de la conduite du projet sera indispensable.

L'information relative à cette réunion publique sera faite sur la prochain Larajasse info (fin mars) et sur le site Internet de la commune. Mme Elodie JOANNON demande par ailleurs si elle peut annoncer cette réunion dans les cahiers de liaison, ce qui est accepté.

4. Souhaits / remarques

Il s'agit pour cette première réunion de faire émerger tous les souhaits relatifs à la construction de ce groupe scolaire : espaces disponibles, sécurité, extension ...

Ces éléments seront retranscrits dans le cahier des charges qui permettra le choix de la maîtrise d'œuvre en charge du projet.

a) Dimensionnement du groupe scolaire

- Le groupe scolaire doit potentiellement pouvoir accueillir 160 élèves.
- La commission choisit de demander un groupe scolaire avec 4 classes et 2 pièces annexes, qui pourront devenir des classes si le besoin se présente. A ce jour en effet, il semble que 4 classes seulement seront effectives (en partant sur une base de 80 élèves).
- En prévoyant 6 classes, la commission espère qu'une extension de l'école ne sera pas nécessaire avant de nombreuses années. En effet, il est raisonnable de penser que le nombre d'élèves scolarisés sur la commune se stabilisera dans les années futures, mais sans connaître de croissance importante (constructibilité bloquée, nombre annuel de naissances stables).

b) A l'intérieur du bâtiment

- Il convient de prévoir les éléments indispensables au fonctionnement de l'école : salles de classe, salle des maîtres, bureau de direction (situé à l'entrée), salle de repos, salle informatique (classe vacante), salle d'arts plastiques (classe vacante), salle d'évolution (en RDC), toilettes adultes, toilettes enfants, placards de rangement, local technique, local produit d'entretien
- Pour la cantine et la garderie : des salles adaptées (indépendantes)
- Une annexe pouvant accueillir une micro-crèche (indépendante de l'école)

c) A l'extérieur du bâtiment

- Une cour avec une partie enherbée
- Des rangements extérieurs, notamment pour les vélos
- Des toilettes extérieures, ou pouvant communiquer avec l'extérieur
- Un préau
- Ouverture des classes directement sur l'extérieur
- Aménagement d'un chemin piéton de l'école vers le pôle d'animation

Il sera en outre demandé à l'architecte de gérer les flux des élèves et des parents en dissociant maternelles / primaires. NB : les parents viennent chercher les maternelles aux portes de la classe et les primaires sortent aux portes de l'école.

La nécessité de prévoir une extension doit être signalée, même si le projet est dimensionné pour le futur.

La question de l'utilisation future de la cour d'école devra être rediscutée (partage centre d'accueil, fêtes de l'école, ...). L'installation éventuelle de jeux dans la cour sera gérée directement par la commune avec les spécialistes de ce type d'agréments.

d) Le stationnement

Le circuit des bus scolaires et des voitures a été prévu dans le projet d'aménagement du centre bourg (rotations, déposes, ..). Il est bien entendu que l'abord de l'école est sécurisé. Un nombre suffisant de places de stationnement est prévu à proximité de l'école.

5. Calendrier

Un calendrier éventuel est proposé aux participants :

- Janvier 2012 – avril 2012 : consultation de la maîtrise d'œuvre
- Avril 2012 : signature de la convention de maîtrise d'œuvre
- 27 avril 2012 : réunion publique
- Août – septembre 2012 : dépôt permis de construire et lancement des marchés de travaux
- Janvier 2013 : signature des marchés de travaux
- Mars 2013 : début des travaux
- Juin 2014 : fin des travaux

Ce calendrier prévisionnel sera bien entendu à recalculer au fur et à mesure de l'avancement du projet.

6. Procédure

La principale exigence de la commission est d'avoir un bâtiment fonctionnel, avec une bonne intégration dans le site du cœur de village (Villa Mary, parc, ...) et répondant aux exigences de développement durable.

Il sera demandé au maître d'œuvre de fournir deux projets : école avec étage / école de plain pied.

La commission se réunira avant le choix définitif du maître d'œuvre, afin qu'une présentation des offres réceptionnées lui soit faite.

Enfin, il est convenu que les comptes-rendus des réunions de travail de cette commission groupe scolaire sont :

- Affichés sur les panneaux municipaux
- Envoyés à l'inspection académique, au DDEN et aux membres de la commission présents
- Introduits sur le site internet de la commune

7. Conclusion

La prochaine réunion de la commission groupe scolaire se tiendra le **lundi 2 avril 2012 à 19h30 en Mairie.**

NB : dans un souci d'efficacité, il est rappelé à tous les participants de bien être présents aux réunions.

Fait à Larajasse, le 13 janvier 2012

Janine VIRICEL,
Maire